



## GRUPE SUR L'AVIATION INTERNATIONALE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIACC)

### PREMIÈRE RÉUNION

Montréal, 25 – 27 février 2008

### RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS — 3<sup>e</sup> JOURNÉE

#### **Point 3 : Planification des mesures et des éléments de politique que le Groupe doit élaborer**

##### **Examen général des vues sur les objectifs ambitieux à court, moyen et long termes qui pourraient guider le Programme d'action**

1. Le GIACC a procédé à un examen préliminaire des vues sur d'éventuels objectifs ambitieux. Il a été convenu que le Groupe ne devrait pas s'écarter de son mandat, lequel a été établi sur la base de l'Appendice K (*Programme d'action de l'OACI sur l'aviation internationale et les changements climatiques*) de la Résolution A36-22 de l'Assemblée (*Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement*). Il a été signalé que, comme les États et les régions se trouvaient à des niveaux différents de développement, tout objectif ambitieux fixé au niveau local serait source de discordes. Les objectifs ambitieux devraient demeurer au niveau mondial, l'OACI assurant une perspective globale et prévoyant un calendrier pour la mise en œuvre des objectifs. Il a aussi été indiqué que le Groupe devrait adopter une perspective large allant au-delà de l'aspect quantitatif de la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'aviation, et envisager d'autres objectifs tels que le partage des connaissances et la diffusion des meilleurs usages pour limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'aviation, les transferts de technologies et le renforcement de la capacité des États à prendre des mesures. Il a été noté que l'Association du transport aérien international (IATA) s'était fixé pour objectif de neutraliser la croissance des émissions de carbone, ce qui conduirait à annuler entièrement les émissions de carbone dans l'avenir. La question a été soulevée de savoir si la croissance du transport aérien n'annulerait pas tout gain réalisé en matière de rendement du carburant. Il a été indiqué que le Groupe devrait voir comment l'OACI pourrait aider l'industrie aéronautique à œuvrer en vue de la réalisation de l'objectif d'une croissance carboneutre. Il a été souligné que même si la neutralité en matière de carbone semblait être une bonne manière de combattre le réchauffement mondial, elle ne pourrait constituer un objectif ambitieux mondial étant donné que les pays en développement souhaitaient poursuivre la croissance de leur industrie aéronautique.

2. Résumant cet examen préliminaire, le Président a indiqué que le rendement du carburant pouvait constituer un élément majeur des objectifs ambitieux mondiaux à court, moyen et long termes qui pourraient guider le Programme d'action. Sa seule conclusion a été qu'il fallait réfléchir encore à la question en se fondant sur le mandat du GIACC et sur les déclarations que les représentants de l'industrie aéronautique ont faites durant leurs présentations devant le Groupe, la journée précédente.

**Point 4 : Plans et calendriers pour la réalisation des tâches identifiées****Élaboration d'un projet de programme des travaux du GIACC et assignation des tâches, attribution des responsabilités, identification des résultats exigés et définition des tâches du Secrétaire du GIACC et du Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP)**

3. Le Groupe a examiné et accepté un diagramme de fonctionnement préparé par le Président, illustrant le processus d'ensemble des travaux du GIACC et la manière dont les résultats pourraient être utilisés, sous réserve de l'ajout des mots « Framework of Action » dans le résultat intitulé « GIACC advice on menu of measures », de l'introduction d'un résultat supplémentaire concernant les moyens de mise en œuvre après le dernier résultat, de l'insertion du mot « (data) » dans le résultat intitulé « GIACC advice on monitoring », et de l'incorporation de l'élément d'orientation stratégique entre les cases intitulées « ICAO-Goals » et « Measures ». Le diagramme de fonctionnement amendé est reproduit dans la pièce jointe.

4. Le Président a ensuite proposé d'instituer plusieurs équipes spéciales composées de membres du GIACC et de leurs conseillers pour réunir les points de vue et parvenir à des conclusions qui seront soumises à l'examen du GIACC à des réunions futures. Il a proposé de créer une équipe spéciale pour la collecte de données, une équipe spéciale sur l'élaboration d'une perspective commune concernant les éléments/mesures visant à limiter les émissions et une équipe spéciale sur l'inventaire des éventuels objectifs ambitieux, pour conduire les travaux qui doivent être achevés d'ici à la deuxième réunion, et de créer une équipe spéciale sur les moyens de mesurer les progrès réalisés et une équipe spéciale chargée de rechercher des moyens efficaces d'aider les États à réaliser des réductions des émissions (grâce à des transferts de technologies/un financement innovateur), pour conduire les travaux qui doivent être achevés d'ici aux réunions ultérieures.

5. Le Groupe a toutefois décidé, à la lumière des délibérations, d'adopter un modèle de processus afin de déterminer dans quel domaine il y avait consensus ou pas. On pourrait envisager par la suite d'instituer des sous-groupes pour conduire toute tâche nécessaire entre les réunions. Il a été convenu que les membres présenteraient des propositions d'éléments à intégrer dans le modèle d'ici le 30 mars 2008, en faisant appel aux 12 éléments contenus à titre d'orientation dans le mandat du GIACC. Sur la base des propositions reçues, le secrétaire créerait le modèle d'ici le 30 avril 2008 et le communiquerait aux membres pour examen et avis d'ici le 30 mai 2008. Ces observations seraient affichées sur le site web sécurisé du GIACC pour garantir une totale transparence. Le secrétaire regrouperait toutes les observations dans une note de travail qui serait diffusée aux membres d'ici le 20 juin 2008 et servirait de base de délibérations à la deuxième réunion, laquelle se tiendrait trois semaines plus tard. Il a été entendu que les membres demeuraient libres de présenter des notes d'information et des notes de travail à l'examen du Groupe. Ces notes devraient être soumises six semaines avant la réunion pour disposer du temps nécessaire pour les traduire. Les notes présentées plus tard ne seraient produites que dans les langues d'origine.

6. Le secrétaire a été chargé de préparer pour la prochaine réunion soit une note d'information, soit une note de travail sur la collecte de données dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation. Cette note indiquerait entre autres quelles données sont disponibles, leurs limites, les sources de tierce partie et les travaux réalisés par le CAEP dans les domaines de la collecte des données et de la modélisation.

7. Il a été noté que, comme suite à une proposition faite durant les délibérations, le Secrétaire général envisagerait de publier une lettre aux États concernant la collecte de données dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation.

### **Définition des méthodes de communication entre participants et avec le secrétaire**

8. Le secrétaire a indiqué que, comme les réunions du GIACC étaient sans papier, des activités « virtuelles » auraient lieu sur le site web sécurisé réservé au GIACC, où toute la documentation nécessitant d'être diffusée serait affichée, ainsi qu'au moyen d'appels de conférence réguliers et sur le WebEx pour les délibérations impliquant plusieurs personnes. Le moyen de communication préféré des membres serait le courriel. Il a été noté que les membres pourraient demander que d'autres responsables puissent avoir accès au site web sécurisé en question. Seuls les membres et leurs conseillers seraient toutefois en mesure d'exprimer leur opinion sur les documents affichés sur le site web.

### **Examen des notes consensuelles**

9. Le Groupe était saisi de deux notes consensuelles, l'une préparée par le Président et l'autre par M. K. Shibata (Japon). Étant donné que cette dernière intégrait la plus grande part de la note du Président, il a été décidé de l'utiliser comme base de délibérations pour identifier les éléments des délibérations du Groupe sur lesquels il y avait eu consensus.

10. La note n'ayant été produite qu'en anglais, les modifications qui y sont apportées sont sans objet, mais le texte révisé approuvé par le Groupe est reproduit ci-après (NDT).

« La première réunion du GIACC s'est tenue au siège de l'OACI, à Montréal, du 25 au 27 février 2008. Dans le cadre de leurs délibérations, les membres du GIACC ont identifié les thèmes communs suivants :

- 1) Nécessité de s'attaquer aux questions de changements climatiques sous la direction de l'OACI, en étroite collaboration avec la CCNUCC. Le GIACC est la preuve tangible du rôle de chef de file de l'OACI.
- 2) La croissance durable de l'aviation est essentielle et bonne pour l'économie mondiale. Le GIACC devrait trouver des solutions ambitieuses mais réalisables.
- 3) Nécessité de s'attaquer aux émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation en adoptant une approche multipiste comprenant des mesures telles que des mesures opérationnelles, des mesures fondées sur le marché, des mesures volontaires, des améliorations de l'ATM et des progrès technologiques (selon la description contenue dans le mandat du GIACC).
- 4) Nécessité de présenter des mesures que les États peuvent utiliser pour répondre à d'éventuels objectifs ambitieux mondiaux, conformément au mandat et à l'Appendice K de la Résolution A36-22 de l'Assemblée, en tenant compte des priorités nationales et régionales et en reconnaissant la situation économique particulière des États en développement (responsabilités communes mais différenciées).
- 5) Un cadre de mise en œuvre permettra aux États d'identifier les besoins financiers et de promouvoir l'utilisation d'un financement innovateur et le transfert de technologies vers les pays en développement.
- 6) Le GIACC devrait avoir accès à des données à jour. »

11. En plus du texte du paragraphe 10 ci-dessus, qui a été adopté par le Groupe, M. Shibata a formulé le résumé ci-après des délibérations de la première réunion du GIACC :

## « 1. Objectifs ambitieux mondiaux

Bien que plusieurs membres aient signalé qu'il fallait disposer d'objectifs plus larges et attrayants pour le public, l'objectif ambitieux mondial relatif au rendement du carburant (GATFE) pour l'aviation internationale a été proposé et reconnu comme étant au moins l'un des éléments importants des objectifs.

## 2. Éléments d'action dans le programme

Les huit domaines ci-après ont été identifiés, ce qui n'exclut pas d'autres domaines :

- Nouvelles normes relatives aux émissions de CO<sub>2</sub> pour les aéronefs
- Progrès technologiques pour les aéronefs, y compris modernisation du parc aérien
- Exploitation efficace en vol et au sol
- Améliorations de la gestion du trafic aérien (ATM)
- Carburants de rechange
- Amélioration de l'infrastructure aéroportuaire
- Mécanisme fondé sur le marché
- Programme de compensation des émissions de carbone

De plus, le développement de capacités, le transfert de technologies et le financement innovateur ont été retenus comme des moyens efficaces d'aider les États à réaliser des réductions des émissions grâce à des mesures dans les domaines mentionnés ci-dessus.

## 3. Compilation de données

Se fondant sur la proposition du GATFE, il a été convenu de compiler le volume de consommation de carburant et les recettes par tonne par kilomètre. L'OACI envisagera de procéder à une telle collecte, par exemple en adressant une lettre à ses États membres. Ces données devraient être examinées avant d'établir le GATFE.

## 4. Moyens de mesurer les progrès

Il a été convenu que chaque État membre devrait superviser ses transporteurs aériens pour réaliser le GATFE, l'OACI se chargeant de suivre la question. »

12. Il a été noté que la question du paragraphe 4 ci-dessus n'avait pas été examinée durant les délibérations du Groupe.

## **Dates et lieu des réunions suivantes**

13. Le Groupe a décidé que sa prochaine réunion se tiendrait au siège de l'OACI, à Montréal, du 14 au 16 juillet 2008. Concernant l'idée d'inviter des organisations internationales à la deuxième réunion pour qu'elles puissent exprimer leurs vues et d'accorder un statut d'observateur à des représentants de l'industrie aéronautique, il a été convenu que la réunion se consacrerait à des délibérations internes et qu'il n'y aurait aucune participation de représentants externes. Cependant, compte tenu des demandes formulées par la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) d'être invitées pour présenter leurs vues, il a été convenu que l'occasion leur serait accordée de le faire par écrit et qu'une décision pourrait être prise

ultérieurement de les inviter ou non à faire des présentations verbales. Il a été entendu que le Groupe reverrait la question de la participation de représentants externes à la fin de chaque réunion.

14. Le Groupe a aussi décidé que ses troisième et quatrième réunions se tiendraient au siège de l'OACI, à Montréal, les 16 – 18 février 2009 et 1<sup>er</sup> – 3 juin 2009, respectivement, pour permettre la tenue d'une réunion de haut niveau qui examinera son Programme d'action avant la quinzième réunion de la Conférence des Parties (COP 15) de la CCNUCC, prévue pour décembre 2009.

#### **Clôture de la réunion**

15. Au nom du Conseil, le Président du Conseil a sincèrement remercié le Président de la réunion de tous ses efforts ainsi que les membres du GIACC de leur esprit de coopération durant les délibérations. Il était confiant que cet esprit de coopération prévaudrait durant les réunions futures du GIACC.

16. Notant que, comme convenu, la prochaine réunion du GIACC déciderait de son président, le Président du Conseil a recommandé que dans l'intervalle toutes les communications soient coordonnées par l'entremise du Président actuel et du secrétaire. Observant que le Groupe avait identifié certains domaines clés de progrès, il a encouragé les membres à garder le contact avec le Président et avec le secrétaire d'ici la deuxième réunion, et de soumettre leurs recommandations et/ou propositions en vue de faire avancer les travaux du Groupe prévus dans son mandat.

17. Il a été noté qu'il y avait un sentiment général parmi les membres des pays en développement que le GIACC tirerait profit d'une plus grande diversité d'opinions si le président de la prochaine réunion venait d'un pays en développement, et il a été prévu de proposer M<sup>me</sup> M. Mpofo (Afrique du Sud) comme Présidente. Il a été suggéré que cette dernière collabore avec le Président actuel dans l'intérim pour assurer le succès de la deuxième réunion.

18. Indiquant que le processus d'élection du Président du GIACC relevait de la responsabilité du Président du Conseil de l'OACI, et confirmant qu'il serait disposé à coopérer avec M<sup>me</sup> Mpofo, le Président de la réunion a remercié les membres de leur collaboration constructive de même que le Président du Conseil et le Secrétariat de leur soutien tout au long de la réunion.

-----

# Utilisation des résultats ultimes du GIACC

Avis du GIACC  
sur les objectifs



Avis du GIACC  
sur le menu de  
mesures  
Cadre d'action



Moyens de  
mise en œuvre



Avis du GIACC  
sur le suivi  
(données)

